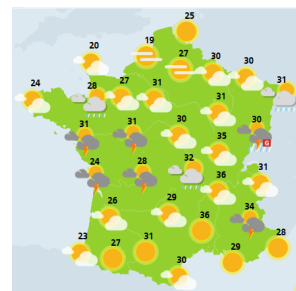


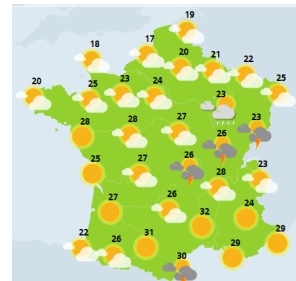
# FOOT 93

N°466

Publié le vendredi 05 Juillet



Samedi 06 Juillet



Dimanche 07 Juillet

- Infos District: page 2

- Commission Statuts et règlements: pages 3 et 4

## Licence Arbitre saison 2019/2020

La Licence Arbitre 2019/2020 est disponible sur le site du district.

Lien : <https://district93foot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/98/bsk-pdf-manager/507ad33e22769d0b628ae44fe767b7d1.pdf>



ARBITRE

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2019-2020



Nom du club : \_\_\_\_\_ N° d'affiliation du club : \_\_\_\_\_

**A remplir intégralement**

En cas de première demande, fournir une photo d'identité.  
Pour les autres demandes, vérifier le statut de la photo dans FOOTCLUBS.

**IDENTITÉ**  
NOM : \_\_\_\_\_ Sexe : M  / F   
PRENOM : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Ville de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse (1): \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Pays de résidence : \_\_\_\_\_  
Téléphones : fixe \_\_\_\_\_ mobile \_\_\_\_\_  
Email (1) : \_\_\_\_\_  
(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

**ASSURANCES**  
Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, en pages suivantes de la présente demande ou sur ce lien <https://fff.fr/e/ass/8000.pdf>, par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

**OU BIEN**  Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

**DERNIER CLUB QUITTÉ**  
Saison : \_\_\_\_\_ - Nom du club : \_\_\_\_\_  
Fédération étrangère le cas échéant : \_\_\_\_\_  
Motif de changement de club : \_\_\_\_\_

**Pour un licencié MINEUR**  
Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club ainsi que la création d'un espace personnel.  
Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.  
Représentant légal  
Signature

**Pour un licencié MAJEUR**  
Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.  
Demandeur : \_\_\_\_\_  
Signature

**CERTIFICAT MÉDICAL**  
  
Dossier médical spécifique pour les arbitres  
  
La demande de licence reste en attente tant que le dossier médical n'a pas été validé par la commission médicale compétente.

**Représentant du CLUB**  
Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engagent la responsabilité du club.  
  
Nom, prénom : \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature :

**OFFRES COMMERCIALES**  
Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF   
Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF   
**COORDONNÉES**  
Les coordonnées du demandeur sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFF, font l'objet d'un traitement informatique par la FFF aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues et à la FFF et peuvent également être transmises à l'ARJEL dans le cadre du contrôle du respect des interdictions de paris sportifs. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFF via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFF, des Ligues et des Districts ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Délégue à la Protection des Données (DPO), 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

## HORAIRES DU DISTRICT

Lundi :	Fermé	14h00/18h00
Mardi :	10h00/13h00	14h00/18h00
Mercredi :	10h00/13h00	14h00/18h00
Jeudi :	10h00/13h00	14h00/18h00
Vendredi :	10h00/13h00	14h00/18h00



## Fermeture Estivale du District

Le District de la Seine-Saint-Denis de Football, fermera ses portes durant les vacances d'été du 20 Juillet au 18 Aout 2019



# COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

## 27 Juin 2019

*Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.*



### Réunion du 27 Juin 2019

**Présents** : M. Gérard VIVARGENT (Président), MM. Marcel FRIBOULET, Mohamed RAOUADI (CDA).

**Excusés** : Mme Djaimila BENSLIMANE (CD), MM. Jack BLACHERE, Djamal SOUADJI, Manuel COBO, Tobias MOLOSSI.

**Assiste** : M. Eric TEURNIER (Administratif).

### Seniors

#### D2 B 51435.1 As Paris/Cosmos Fc du 12/5/19

La Commission,

Après reprise du dossier,

Prend connaissance de la demande d'évocation de l'As Paris sur la participation de M. Sekou KOITA de Cosmos Fc, susceptible d'avoir joué sous fausse identité pour la dire recevable en la forme,

S'en saisit pour en faire évocation,

Après avoir demandé ses éventuelles observations au Cosmos Fc,

Constatant que ce club n'a pas souhaité apporter de commentaires,

Après audition de M. Nabil EL KHADRISSI Capitaine de l'As Paris,

Après audition de M. Mohamed Foued SAIDANE, Arbitre Lpiff,

Notée l'absence excusée de MM. Morad HAMOUDI Président, Sekou KOITA Joueur, Lassana KOITA Joueur, tous trois du Cosmos Fc,

Constatant que l'absence justifiée des deux joueurs du Cosmos Fc empêche la confrontation avec son adversaire et l'arbitre,

Constatant que lors de la première audition, M. EL KHADRISSI a évoqué la présence d'un joueur du Cosmos Fc avec une crête jaune sur la tête,

Constatant qu'il est présenté à Monsieur l'Arbitre une photo des deux joueurs cités tirée de Foot2000, logiciel fédéral,

Constatant que l'officiel reconnaît M. Lassana KOITA comme étant le joueur ayant participé à la rencontre,

Constatant que M. EL KHADRISSI affirme que son adversaire a fait évoluer ce joueur à la place de son frère car M. Lassana KOITA est muté hors période, ce qui aurait fait en sorte de dépasser le quota autorisé de mutés hors période,

Considérant que jusqu'à preuve du contraire, les déclarations d'un officiel doivent être rete-

# COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

27 Juin 2019

nues,

Regrettant vivement l'absence du Cosmos Fc,

Considérant que Cosmos Fc a fait jouer M. Lassana KOITA Lic.2544546891 en lieu et place de M. Sekou KOITA Lic. 2545818320

**Par ces motifs,**

**Jugeant en premier ressort,**

**Dit match perdu par pénalité (-1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à l'As Paris (3 points, 0 but),**

**Débite Cosmos Fc des frais de dossier,**

**Transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.*

## **Feuilles de matches non parvenues**

*Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un délégué officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.*

Néant



DVS-SERPEV

Crédit Mutuel

île de France

seine saint-denis  
LE DÉPARTEMENT



AB Sport.fr  
Fournisseur d'équipements de Sport



***Foot 93 est le journal numérique officiel du District de la Seine-Saint-Denis de football***

**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION**

SAUVAGE Marina

**REDACTION**

AMRI Myriam

**Directrice Administrative :**

Mme. Marina SAUVAGE

**Accueil :**

Mme. Myriam AMRI

**Responsable Compétitions:**

M. Eric TEURNIER

**Comptabilité:**

M. Didier LEFEBVRE

**Arbitrage :**

Mme. Cécile DUMONT

**Mail: [secretariat@district93foot.fff.fr](mailto:secretariat@district93foot.fff.fr)**

**Téléphone: [01-48-19-89-40](tel:01-48-19-89-40)**

**Technique:**

M. Marc MATHIEU

**CTD Foot Animation:**

M. Stéphane ZAIDI

**Chargé de Développement:**

M. Jérémy MAYTRAUD

**Conseiller Technique Départemental:**

M. Christophe MORO

**Mail: [technique@district93foot.fff.fr](mailto:technique@district93foot.fff.fr)**

District de la Seine-Saint-Denis de football  
65-75 Avenue Jean Mermoz  
93120 La Courneuve

**Téléphone: [01-48-19-89-40](tel:01-48-19-89-40)**

**Mail: [secretariat@district93foot.fff.fr](mailto:secretariat@district93foot.fff.fr)**